



NOTICE DE MONTAGE et D'ENTRETIEN

Notice et facture d'achat à conserver
Garantie 1 an

Salon KABAHN REF : 10770

Usage prévu: produit certifié pour usage domestique.

Recommandations générales d'entretien : Pour prolonger l'usage du mobilier extérieur, nous recommandons de suivre les directives suivantes :

Nettoyer les meubles régulièrement avec un chiffon humide et/ou savon neutre. Le sécher ensuite avec un autre tissu sec et propre.

Nous déconseillons l'usage de produits agressifs dissolvants ou tout autre produit chimique qui peut être utilisé pour le nettoyage.

Bien que les meubles fournis sont résistants à l'extérieur, on recommande qu'ils ne soient pas exposés à l'air libre plus que le temps nécessaire. Nous conseillons de les garder dans un endroit sans humidité et aéré afin de les protéger des intempéries. S'ils restent à l'extérieur, on recommande l'usage de housses imperméables pour les protéger.

Pour les surfaces plates (tables, sièges, etc...) retirer l'eau le plus rapidement possible.

Conditions de la garantie. Givex offre une garantie de un an à partir de la date d'achat (ticket de caisse, facture on-line), Cette garantie couvre uniquement les défauts de fabrication du produit.

Les produits Givex sont destinés et fabriqués pour usage spécifique (domiciles, foyers) pas collectifs, et la garantie n'est pas applicable aux produits destinés à l'hôtellerie (restaurants, cafeterias, hôtels, espaces publics de clubs, terrasses publiques, entre autres).

La garantie couvre uniquement les produits qui sont installés selon nos mode d'emploi de montage et toujours selon les conditions d'entretien indiquées pour chaque type de produit.

Sont exclus de la garantie les produits ayant dommages dérivés de;

Usage inapproprié et mauvais usage.

Exposition excessive à la chaleur, pluie et autres conditions météorologiques adverses.

Emploi de produits chimiques inadéquat.

Déversements de liquides et contact prolongé avec l'humidité.

Rayures, entailles, et chocs.

Produits dont la surface est modifiée

Produits réparés par tierces personnes.

Dégâts causés par un entretien inadéquat.

